

Le « Projet de Territoire Wallonie picarde 2025 » : réalisations et défis futurs
Séance d'installation du nouveau Conseil de Développement de Wallonie picarde

Ce vendredi 2 avril, le **nouveau Conseil de Développement de Wallonie picarde** a été officiellement installé, en présence de son Président Rudy Demotte, Ministre-Président du Gouvernement wallon et de la Communauté française et de son Vice-Président Philippe Luyten, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde.

Il s'agit de la **seconde mandature** pour cette structure pilote dont le rôle est notamment d'anticiper l'évolution de la gouvernance territoriale en Wallonie picarde. Composé d'une **soixantaine de membres** venus de tous milieux (économie, enseignement, culture, politique, ...), le Conseil de Développement est un lieu de débat et de proposition où se dessinent les bases d'un **développement harmonieux et durable pour les 23 entités du territoire**.

Dès sa création en 2006, le Conseil de Développement s'est attelé, avec le soutien de l'Institut Jules Destrée, à l'élaboration du « **Projet de Territoire Wallonie picarde 2025** ». Véritable plan d'actions, comprenant près de 80 projets (18 projets structurants et 60 chantiers) répartis en sept axes stratégiques, ce formidable outil ambitionne d'offrir à la Wallonie picarde les moyens de faire face aux enjeux à venir et de se positionner par rapport à l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et à la métropole bruxelloise.

La phase de renouvellement, qui vient de s'achever, est l'occasion de dresser un **bilan** des trois premières années de fonctionnement et d'esquisser les **perspectives** pour la nouvelle mandature. Côté bilan, le constat est encourageant puisqu'à ce jour, **plus de 61%** des projets inscrits dans le Projet de Territoire sont **réalisés ou en cours de réalisation**. Le taux de mobilisation (intégrant également les projets en phase de lancement) est de 88%. Une réalisation dopée par les quelque 180 millions d'euros de crédits obtenus pour des projets de Wallonie picarde, par le biais des fonds européens (programmes FEDER Convergence, Interreg IV) et Région wallonne (Plan Marshall).

Et l'avenir s'annonce tout aussi prometteur. La nouvelle segmentation du Conseil de Développement en **six collèges thématiques**, intégrant désormais la Recherche & Développement et l'Innovation, l'Environnement, l'Enseignement et la Formation, traduit la volonté de travailler plus spécifiquement sur ces sujets porteurs pour le développement de notre région.

Elle permettra de répondre aux **enjeux** qui ont été identifiés parmi lesquels, notamment, l'enseignement et la formation, les pôles de compétitivité et l'innovation, le développement durable, la culture (programmation commune pour Mons 2015), le développement d'un Pôle Santé,...

D'un point de vue méthodologique, la dynamique s'articulera autour de différents groupes de travail thématiques qui seront prochainement mis en place avec pour objectif la définition d'un **programme d'actions 2010 – 2013**.

Pour plus d'infos : voir dossier de presse en annexe
Site internet du Projet de territoire : www.wapi2025.be

Contacts : ASBL Wallonie picarde (structure d'appui technique au Conseil de Développement de Wallonie picarde)
Toni Da Costa, Coordinateur - 056 56 13 38 - 0473 97 33 11 – dacosta@wapi2025.be